



Association Itinéraires Partagés

2480 quartier Montauzey

40410 Belhade

Tel : 05 58 07 75 91

itinerairespartages.org

contact@itinerairespartages.org

2480 Route de Montauzey

40410 Belhade

FICHE DE RENSEIGNEMENT DE STAGE CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE. POUR

"UNE VIE DE BERGER"// IMMERSION PASTORALE.

1. DESCRIPTION DU SEJOUR.

C'est dans une véritable ambiance pastorale, au sein de ce site magnifique de Soussouéou et de Séous que l'on vous propose de prendre le chemin des crêtes avec les bêtes !

Ce stage est l'occasion de partager l'intimité pastorale au travers des gestes, des traditions et du travail en pleine montagne que nécessite un troupeau de brebis. Vous participerez ainsi à la traite, la fabrication du fromage, la surveillance, les soins et aux déplacements pour cette quête de l'herbe.

Nous vous proposons, au cours de ce séjour, des randonnées pour garder le troupeau et découvrir au passage, sur les sentiers des traces anciennes de l'activité pastorale (pierres signées, ..).

Nos journées rythmées par les tâches du quotidien de la vie du troupeau, se dérouleront par petits groupes. Nous vous proposons également de fabriquer un fromage de brebis, marqué de votre nom, dont un quart vous sera envoyé à la fin de son affinage.

Tout au long de cette vie pastorale partagée, nous vous invitons à une découverte vivante de ce milieu montagnard au travers d'observations naturalistes, de récits, d'histoires de terrain, de collectages.

Déroulement du séjour : *(le planning reste totalement conditionné à la météo et à la gestion du troupeau de 500 brebis !)*

J1 // Faire les sacs – randonnée pour rejoindre le berger Stéphane qui est déjà en estive. En fonction d'un ensemble de paramètres (météo – agenda de la transhumance - ...) nous rejoindrons Stéphane par le sentier de la vallée des gorges



Association Itinéraires Partagés

2480 quartier Montauzey

40410 Belhade

Tel : 05 58 07 75 91

itinerairespartages.org

contact@itinerairespartages.org

2480 Route de Montauzey

40410 Belhade

du Soussouéou (4 h de marche modérée) ou par le sentier des crêtes –col de l'ours.
Installation du camp à la cabane, découverte des bêtes.

J2 – J3 – J4 // En petits groupes, chaque matin, « Enfiler la salopette comme un berger », pour de vrai..., participation au petit déjeuner avec les bergers avant le lever du jour (!) – traite – soin des bêtes - fabrication de fromages.

Pour le reste du groupe, petites randonnées de découverte des estives, de l'histoire du pastoralisme, pierres signées, histoire de la transhumance, découvertes botaniques et faunistiques, ... et laisser part à l'imprévu ! Tous les jours les groupes se retrouvent le midi pour partager le repas et la suite des randonnées – découvertes - baignades dans l'après midi.

J5 // Randonnée collective à travers les sources du Soussouéou, sur les sentiers de l'histoire du pastoralisme et de la grande aventure hydraulique de la vallée d'Ossau.

J6 // Démontage du camp et retour aux voitures par le sentier de la transhumance en suivant les gorges du Soussouéou.

Nombre de participants : ↵

12 personnes maximum.

Tarif : ↵

Prix du séjour adulte : 600 € + 5 € (adhésion association) ↵

Prix séjour pour enfant (de 7 – 12 ans) : 370 € + 5 € (adhésion association) ↵

Prix séjour pour jeune (de 13 -18 ans) : 470 € + 5 € (adhésion association)

Ce tarif comprend :

- L'encadrement par des accompagnateurs diplômés d'état,
- l'hébergement (cabane, tentes,... les étoiles pour la belle !!) le matériel de la vie quotidienne
- la restauration du premier jour à partir du midi jusqu'au dernier jour (repas du midi inclus) ↵
- votre fromage (1 kg) qui vous sera envoyé au mois de décembre.

Le tarif ne comprend pas :

- Le prêt du matériel de randonnée (affaires personnelles chaussures...)



Association Itinéraires Partagés

2480 quartier Montauzey

40410 Belhade

Tel : 05 58 07 75 91

itinerairespartages.org

contact@itinerairespartages.org

2480 Route de Montauzey

40410 Belhade

2. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

INSCRIPTION :

L'inscription à l'un de nos stages ou journée, implique l'adhésion a nos conditions de ventes. Toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception, du bulletin d'inscription, dûment rempli, daté, signé et accompagné d'un acompte de 30%, d'un chèque de solde et de l'adhésion de chaque participant à l'association si nécessaire, sous réserve et dans la limite de place disponible.

Nous accusons réception des inscriptions.

L'acompte et le solde seront encaissés à 7 jours avant le début du stage, ils ne pourront pas être remboursés (sauf en cas de force majeure dûment justifié).

PRIX :

Pour l'ensemble de nos journées - stages les prix s'entendent du lieu de rendez-vous au lieu de dispersion. Nous mentionnons dans nos fiches techniques ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. Tout retard ou refus de paiement du solde pourra être considéré comme une annulation du séjour par le client.

INFORMATION APRÈS INSCRIPTION :

Avant le départ à votre stage ou journée, vous recevez une feuille de route comportant tous les renseignements utiles et indispensables pour effectuer votre stage. (Heures et lieux exacts des rendez-vous, moyens d'accès pour se rendre au rendez-vous, coordonnées des représentants locaux, possibilités de co-voiturage...).

Seules sont considérées comme contractuelles, les prestations mentionnées sur les fiches techniques remises au moment de l'inscription

PARTICULARITES DE NOS JOURNÉES ET STAGES :

Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'encadrement, représentant l'association.

L'encadrement reste le seul juge durant le séjour pour modifier le programme. En effet, le caractère de pleine nature de nos propositions peut nous amener, en cas de circonstances particulières (orage, chute de neige, crues, etc...) à modifier l'itinéraire ou certaines prestations du programme, soit directement, soit par l'intermédiaire de notre accompagnateur.

ANNULATION - MODIFICATIONS :

De votre part :

En cas d'annulation vous devez nous informer, par tout moyen écrit, permettant d'avoir un accusé de réception.

Échéancier de remboursement en cas d'annulation de stage de votre part :

Stage de 2 jours et plus, en cas d'annulation de votre part :

- à plus de 30 jours du début du stage, remboursement à 100 %.



Association Itinéraires Partagés

2480 quartier Montauzey

40410 Belhade

Tel : 05 58 07 75 91

itinerairespartages.org

contact@itinerairespartages.org

2480 Route de Montauzey

40410 Belhade

- entre 30 et 7 jours du début du stage, remboursement à 70 % (l'acompte est encaissé).
- à moins de 7 jours du début du stage, aucun remboursement (l'acompte et le solde encaissés).

Stage journée, en cas d'annulation de votre part :

- à plus de 30 jours du début du stage, remboursement à 100 %.
- à moins de 7 jours du début du stage, remboursement à 70 % (l'acompte est encaissé).
- à moins de 2 jours du début du stage, remboursement à 30 % (le solde est encaissé).

De notre part :

Si nous devons annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, ou pour manque de participants : le participant en sera informé au plus tard 15 jours avant la date du départ. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, par ITINÉRAIRES PARTAGÉS, le prix de la journée ou du stage vous sera intégralement remboursé.

ASSURANCES :

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder une R.C. pour participer à nos stages et sorties, même à la journée. De même, Il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage. Mais il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement - secours et recherche pour participer à nos séjours et voyages. Il appartient donc au participant de vérifier, au préalable dès son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert.

DROIT À L'IMAGE :

Dans le bulletin d'inscription, il est indispensable de cocher la case concernant le droit à l'image.

Les photographies prises au cours des stages ou activités de l'association sont à usage unique de partage d'expérience au sein d'itinéraires Partagés sur ses supports de com (internet – réseaux sociaux), plaquette. Aucun cliché n'est à but commercial pour la promotion d'une marque activité sans votre accord de principe, demandé spécialement à cette occasion.

LITIGE :

Toute réclamation relative à une proposition de journée – stage doit nous être adressée par lettre recommandée avec AR dans un délais d'un mois après la date du retour.